



(Sud Finistère, 51 000 habitants, 9 communes, 250 agents)

Recrute par voie statutaire ou à défaut contractuelle un(e)

Un(e) bibliothécaire référent(e) médiathèque de Tourc'h
Filière culturelle / catégorie B / Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques
A pourvoir au 1^{er} janvier 2019

Concarneau Cornouaille Agglomération regroupe 9 communes, comptant plus de 50 000 habitants. La gestion de 8 médiathèques est communautaire depuis janvier 2018. Ces médiathèques proposent un abonnement gratuit, un portail commun ainsi qu'une navette documentaire. La médiathèque de Tourc'h est un équipement culturel communautaire de 400 m², actuellement en construction, incluant une ludothèque et une petite salle de spectacle.

Au sein du Pôle Réseaux culturels et Cohésion sociale et de l'équipe des médiathèques, vous aurez pour mission de préparer l'ouverture de la Médiathèque-Ludothèque de Tourc'h prévue début 2020 puis d'en assurer son fonctionnement

Activités principales

En lien avec l'équipe de direction du réseau, organiser la gestion et l'évaluation de la bibliothèque au quotidien : planning de service public, commandes, participation aux bilans annuels, propositions argumentées pour les nouveaux services et les projets transversaux.

- Contribuer à la programmation de l'action culturelle du réseau des médiathèques et à l'évaluation des actions
- Participer aux préparations des animations
- Construire des partenariats avec les associations locales (ludothèque notamment) et les partenaires intercommunaux (e-bus, dumistes etc...)
- Participer à la construction de la politique documentaire du réseau
- Coordonner, acquérir et gérer les collections de la médiathèque de Tourc'h à l'aide de la politique documentaire notamment autour du jeu
- Participer aux tâches bibliothéconomiques courantes (catalogage, indexation, équipement), rangement et reclassement des documents...
- Assurer la médiation sur les collections et élaborer des outils de médiation des collections documentaires (bibliographies, articles pour le site...) et des sélections documentaires à destination des différents publics
- Accueillir, former et suivre les bénévoles, vacataires et stagiaires le cas échéant
- Accueillir, informer et orienter les différents publics : inscriptions, prêts, retours, conseil et recherche documentaire
- Participer aux accueils de groupes et collectivités

Profil

- Détenir une culture générale et littéraire
- Connaître les techniques de recherche documentaire
- Maîtriser les techniques d'accueil
- Connaître les techniques d'équipement des documents
- Connaître les outils informatiques et multimédias, spécifiques métiers
- Rigueur, polyvalence, force de proposition
- Permis de conduire indispensable
- Conditions de rémunération : traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Avantages : CNAS, Amicale du personnel, prévoyance
- Une bonne connaissance et une curiosité pour le jeu et plus particulièrement le jeu vidéo seront appréciées
- Des connaissances en matière de techniques participatives et collaboratives seront également appréciées
- Expériences similaires appréciées

Caractéristiques du poste

- Travail possible week-end de manière ponctuelle (animations...)
- Dépassement d'horaires éventuels pour nécessités de service
- Résidence administrative : Tourc'h
- Avantages : CNAS, Amicale du personnel, prévoyance
- Assistant territorial de conservation principal de 1^{ère} classe, assistant de conservation principal de 2^{ème} classe, assistant de conservation, adjoint du patrimoine
- Emploi permanent à temps complet : 35h
- Motif : création de poste

Date limite de candidature 10 décembre 2018

Adresser CV, lettre de motivation manuscrite et copie du dernier arrêté de situation administrative à :

Monsieur Le Président de Concarneau Cornouaille Agglomération

1, rue Victor Schœlcher – Parc d'activités de Colguen – CS 50 636 – 29186 CONCARNEAU CEDEX

Renseignements complémentaires : Service des ressources humaines – 02.98.97.13.11 – rh.competences@cca.bzh

Entretiens de recrutement prévus semaine 2

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.